

"Le régime de retraite ASV (Avantage Social Vieillesse) arrivant en cessation de paiement, les 10 syndicats de la Carpimko, unis, ont fait une proposition de réforme au Gouvernement.

Nous sommes heureux de vous annoncer que l'esprit de cette réforme a été prise en compte le 6/10/09 pour sauver le régime complémentaire... des élus locaux!!!!

Nous remercions les Elus Nationaux pour l'honneur qu'ils nous font d'apprécier aussi justement la qualité de nos travaux en appliquant nos préconisations pour le bénéfice des Elus locaux.

Nous félicitons les élus locaux pour l'avantage social dont ils pourront désormais bénéficier, et nous ne manquerons pas de souligner le fait que très souvent, ces mêmes Elus Nationaux sont Elus Locaux.

Comme dit l'adage : "On n'est jamais mieux servi qu'en commençant par soi-même !". Conflit d'intérêt, quand tu nous tiens...

Nous concédons à l'Assurance Maladie des honoraires de misère en contrepartie de l'Avantage Social Vieillesse depuis 1962.

Cet avantage n'est pas un complément de retraite, mais bel et bien un revenu différé, ce qui n'a rien à voir !

En remerciement, le gouvernement a donc décidé le 10 Octobre 2008 avec le décret n° 2008-1044 relatif au régime des prestations complémentaires de vieillesse des auxiliaires médicaux conventionnés d'enterrer notre ASV en augmentant notre cotisation 78 à 540€, et en diminuant

le nombre de points attribués de 44 à 24,5 et sa valeur de 2,60 à 2,42 Euros !!!

Cela représente pour chacun d'entre nous une perte nette de 20 % !

Nous exprimons donc notre déception et notre colère pour leur manque de discernement car ils nous font de nouveau comprendre que nous sommes la cinquième roue du carrosse !

Pour vous donner une idée des enjeux, , il ne faudrait que 100 millions d'euros par an pour sauver notre système !

Cette somme est à rapprocher des 200 millions d'euros que nous reversons annuellement au titre de la solidarité inter-régimes, entre autre aux notaires nécessiteux..., ou des 2 milliards d'euros d'économies engendrés par l'application du plan CRF proposé par le SNMKR depuis plus de 20 ans !!!!

Nous dénonçons donc l'ingérence gouvernementale et sommons nos responsables politiques de cesser de nous prendre pour des Truffes !

Aujourd'hui, quel avantage avons-nous de rester conventionnés : l'assurance illusoire d'une aumône garantie ?

Souhaitons-nous réellement offrir cette vie aux futurs professionnels ?

Laissez-vous l'Etat continuer à dilapider notre argent au profit de professions nanties et d'affairistes irresponsables ?

Laissez-vous l'Etat continuer à nous discréditer sur la place publique en nous concédant quelques centimes par acte une année en toute connaissance du coût pour nous insulter l'année suivante en se plaignant de l'importance de l'évolution de ce coût ?

La Profession s'élève unanimement contre cette politique hasardeuse !

Nous demandons à cet effet une action intersyndicale et interprofessionnelle rapide et efficace !"